



LYON • 30 août 2024

CSE TER AURA FLASH CSE Août 2024

PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CONSULTATION RELATIF À MISE EN PLACE DU CENTRE DE PRODUCTION AUVERGNE - DDL AUVERGNE

Et le déménagement du COP ?

A l'origine, une réorganisation fonctionnelle était nécessaire afin d'optimiser la conception, l'adaptation et la mise en oeuvre finale du plan de transport. Au coeur du projet, l'**UNSA Ferroviaire** s'est impliquée dans le suivi d'un changement d'organisation à l'initiative de la Direction. En effet, nous avons été très vigilants sur les propositions de déménagements et la faisabilité du projet tant en matière de sécurité du personnel qu'en terme de QVT (Qualité de Vie au Travail). Après les différentes propositions de locaux par la DDL Auvergne et des refus successifs de la DTER, l'**UNSA Ferroviaire** regrette que l'emplacement du COP (Centre Opérationnel de Production) soit prévu à l'UO CITI Traction, sans mise en place d'un quelconque aménagement PMR.

DDL Auvergne et des refus successifs de la DTER, l'**UNSA Ferroviaire** regrette que l'emplacement du COP (Centre Opérationnel de Production) soit prévu à l'UO CITI Traction, sans mise en place d'un quelconque aménagement PMR.

L'**UNSA Ferroviaire** veillera aux mesures de sécurisation et de sécurité du personnel préalablement validées par les membres du CHSCT (à l'époque) lors de l'installation du COP dans le bâtiment de Magellan.

Et le Personnel ?

L'**UNSA Ferroviaire** a été très attentive sur le bilan humain dont un transfert de poste de concepteur ASCT/ADC (reclassé en classe 6) depuis Lyon et la création d'un poste de CPA.

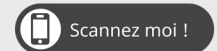
Et les outils ?

La majeure partie des agents va migrer sur le logiciel HASTUS. L'**UNSA Ferroviaire** rappelle les difficultés rencontrées par les cheminots qui ont déjà basculé sur ce logiciel. Plusieurs DCI ont été déclenchées à notre initiative et nous suivrons avec attention la charge de travail à venir, les primes accordées, la disponibilité du RAC et le suivi des formations.

DÉCLARATION LIMINAIRE

... Dans un tout autre registre, c'est dans cette période de fin de congés que l'**UNSA Ferroviaire** peut crier haut et fort : « Ils sont enfin là ! » Et oui, grâce à notre pugnacité, après plus d'un an de batailles judiciaires et fédérales, le budget proposé par l'**UNSA Ferroviaire** et Sud Rail et adopté en début d'année est enfin appliqué par le CASI de Lyon. Grâce à nous, les cheminotes et cheminots vont désormais pouvoir bénéficier des Chèques-Vacances ! Et c'est la solution pratique et moderne qui permet à toutes et à tous de bénéficier de plus de pouvoir d'achat !

La déclaration liminaire de l'**UNSA** dans son intégralité,



LYON • 30 AOÛT 2024
LYON
Activités Sociales

Grâce à l'**UNSA**, ils sont ENFIN là !

Le Chèque-Vacances est une solution pratique et moderne, permettant à toutes et tous de pouvoir bénéficier de plus de pouvoir d'achat !

L'**UNSA Ferroviaire** propose systématiquement la mise à disposition des Chèques-Vacances dans les CSE BRAC au sein des sites. Concrètement, à nous, le CSE n'est pas autorisé à la mise en place des Chèques-Vacances. De là à penser qu'elle refuse de donner du pouvoir d'achat aux cheminotes, il y a un monde !

Il faut savoir que sur la base de vos cotisations individuelles (ligne "Activités Sociales - Financement CSE" sur votre bulletin de paie), la DDL verse chaque année aux CSE environ 100 millions d'euros pour les Activités Sociales et Culturelles, soit environ 60€ de contribution annuelle moyenne par agent. **Cette somme vous revient !** et l'**UNSA** entend bien vous en faire profiter !

Après plus d'un an de batailles judiciaires et fédérales, le budget proposé par l'**UNSA** et Sud et adopté en début d'année (sans la voie RCF) est à votre portée. Ça ne prend pas plus de 10€ et nous sommes fier de le CASI de Lyon. Grâce à nous, vous allez désormais pouvoir bénéficier des chèques-vacances.

La campagne aura lieu de Septembre à Octobre et sera basée sur 2 tranches :

- Tranche 1 : jusqu'à 200€ brut de traitement de base (50€ d'épargne) + 10€ de contribution (chèque-vacances)
- Tranche 2 : Au-delà de 200€ brut de traitement de base (50€ d'épargne) + 100 € de contribution (chèque-vacances)

Les dossiers seront disponibles sous format papier et valables jusqu'en 2026 et à récupérer dans l'espace culturel de votre choix.

L'**UNSA** est le seul syndicat non révolutionnaire à siéger au CASI de Lyon (CGT/SAOUC)

Grâce à la pugnacité de l'**UNSA**, les chèques vacances sont là !!

UNSA FERROVIAIRE RHÔNE ALPES
18 rue de la République - 69600 LYON
04 78 00 00 00
unsa@unsa-ferroviaire.org



UNSA-FERROVIAIRE

CONSULTATION RELATIVE AU SCHÉMA DE SERVICE LYON PERRACHE TER ET À LA MISE À JOUR DU DOCUMENT UNIQUE - DDL CITI

Malgré 2 CSP, la DDL CITI devait encore éclaircir certains points de désaccords ou d'incompréhensions avec les OS même si le « pilotage du produit TER » a été reporté à début 2025 car TGV souhaite organiser sa propre « Supervision ».

La relation client et la plateforme sont au cœur du sujet de la consultation.

Les fonctions d'ASPC et AVRC

L'UNSA Ferroviaire a interpellé la direction sur l'intégration des agents de différents métiers pour accomplir la fonction d'AVRC le matin et la fonction d'ASPC. Nous demeurons inquiets sur les prévisions d'accompagnements et la réalisation des tâches inhérentes à ce poste. Concernant la formation, la direction nous affirme qu'elle réalisera une formation théorique mais aussi sur le terrain.

L'UNSA Ferroviaire sera très vigilante quant à la tenue partielle du poste de DPX Vente/Escale jusqu'au mois d'Octobre et sur la répartition des missions durant cette absence.

Les fonctions de superviseur vente

Suite aux CSP, la direction précise avoir limité la supervision sur quinze week-ends par an en se focalisant sur l'ouverture des ventes TGV, les week-ends à forts enjeux et la rentrée scolaire. L'UNSA Ferroviaire approuve l'idée d'une présence systématique la semaine et occasionnelle certains week-ends mais restera attentive à cette application.

La fonction d'Opérateur Sol

Selon la Direction, l'organisation proposée devrait permettre de couvrir les malades ou de pallier aux bouclages des ressources (présentés ainsi comme « non obligatoires ») La délégation UNSA-Ferroviaire précise que « les tâches non obligatoires », liées aux objectifs H00, ne devront pas être synonymes de pression sur le terrain, la Direction réalisant ici un -1 en terme d'emploi.

Pour l'UNSA Ferroviaire les CSP ont permis des avancées : roulements plus adaptés, besoins d'accompagnements mais sans réelles garanties. Suite à l'absence du DPX Vente/Escale, nous avons demandé le report du dossier à minima le 1er Novembre 2024. A la vue du bilan emploi, l'UNSA Ferroviaire s'est abstenue lors du vote de cette consultation mais également parce que nous sommes soucieux de la garantie de réels accompagnements et formations des agents.

COMPLÉMENT DE LECTURE



Scannez-moi !

Déclaration sur le Schéma de service Lyon Perrache

L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute.

Pensez à contacter vos élus pour toute interrogation.

Marta HERAUD (DDO) - 07.61.51.84.56

Cécile MOUSSET (DDL Krono) - 07.78.25.13.59

Pascal LAFONTAINE (DDL Alpes) - 07.61.83.64.86

Aurélié ALBAN (DDO) - 06.21.52.19.25

Anne JACQUIOT (DMRC) - 06.24.49.43.59

Pierre MARTIN (DTER) - 06.29.85.20.99

Emmanuelle GIRAUD (DMRC) - 06.23.45.62.51

Valérie COLOMB (DDL Citi) - 06.12.98.62.25

Stéphane GIROUD (DDO) - 06.11.55.22.30

Emmanuel BACHELOT. RS (DDO) - 06.69.69.81.14

Prochain CSE : 26 septembre 2024

UNSA FÉROVIAIRE RHONE-ALPES
45, rue Ste Geneviève - 69006 LYON
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org



UNSA FÉROVIAIRE ALPES
371, chemin de la Rotonde
73000 CHAMBERY
ur.chambery@unsa-ferroviaire.org